



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné M. Frédéric Marcotte, directeur général et secrétaire-trésorier, que le conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources a adopté le Règlement 248-2018 Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC des Sources, lors de la séance ordinaire tenue le 22 octobre deux mille dix-huit (22 octobre 2018).

Toute personne désirant prendre connaissance de ce règlement pourra le faire en s'adressant au bureau de la Municipalité régionale de comté des Sources ou au bureau municipal de chacune des sept municipalités du territoire de la municipalité régionale de comté et ce, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Asbestos, ce sixième jour du mois de février mille dix-neuf (6 février 2019).

Frédéric Marcotte
Directeur général et secrétaire-trésorier